

**Assemblée communale de la Commune mixte de Crémines
jeudi 16 juin 2011 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2010 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2010 du Syndicat des eaux du Raimeux.
3. Discuter et approuver les comptes 2010 de la Commune mixte de Crémines.
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2011.
5. Discuter et approuver les modifications du règlement d'organisation du Syndicat scolaire du Grand Val.
6. Discuter et approuver le règlement des modules d'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val.
7. Discuter et décider d'un crédit d'investissement de CHF 70'000.—pour l'achat d'un véhicule communal (en remplacement du véhicule communal actuel).
8. Divers et imprévus.

Les règlements mentionnés sous chiffre 5 et 6 sont déposés publiquement au secrétariat communal où ils peuvent être consultés dès le 16 mai 2011, soit 30 jours avant l'Assemblée communale.

Dès le 16 mai 2011, les comptes 2010 de la Commune mixte de Crémines peuvent être retirés auprès du secrétariat communal, les comptes 2010 du Syndicat des eaux du Raimeux (SER) et les comptes 2010 du Syndicat scolaire du Grand Val peuvent y être consultés.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

2746 Crémines, le 4 mai 2011

Conseil communal